

# La gamme **AUTONOMIE**

Notre gamme de services **AUTONOMIE** permet aux personnes accidentées, handicapées ou âgées d'être certaines que leur quotidien est assuré.

- ménage, entretien du linge,
- aide et accompagnement,
- préparation des repas, courses,
- transport accompagné,
- téléassistance et téléassistance mobile FILIEN.



## Financements :

- Pour les personnes handicapées, ces prestations peuvent être financées au titre de la PCH (Prestation de Compensation du Handicap).
- Pour les personnes âgées, ces prestations peuvent être pris en charge par l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) dans le cadre d'un plan d'aide ou par les caisses de retraites dans le cadre d'un accord.
- Les mutuelles peuvent intervenir, notamment pour les personnes accidentées.
- Ces prestations donne droit à des réductions d'impôts de 50 % des sommes versées dans la limite de 12 000 €/an (selon la législation en vigueur).



Le système de téléassistance FILIEN proposé par l'ADMR, permet grâce à un médaillon ou à un bracelet d'être relié 24h/24 et 7 jours/7 à un plateau d'écoute.

Une simple pression sur le bouton de l'émetteur et une opération est à l'écoute, prête à déclencher les secours si besoin.

